

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La présente déclaration de conformité est délivrée sous la responsabilité exclusive de LACOR MENAJE PROFESIONAL, S.L. dont le siège social est situé à Barrio San Juan s/n de Bergara, Gipuzkoa, España, et dont le C.I.F. est ESB20892394, en tant qu'importateur du produit faisant l'objet de cette déclaration;

69221 FUMOIR POUR ALIMENTS MAGIC

L'objet de la déclaration précédemment décrit respecte la réglementation européenne en matière de sécurité, conception et fabrication ainsi que les normes et règlements suivants.

CE

Norme internationale sur les systèmes de gestion et de contrôle de la qualité.

UNE-EN ISO 9001

RÈGLEMENT (CE) N° 1935/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL, du 27 octobre 2004, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

EN ISO 8442-1:1998 - EN ISO 8442-5:2004

RÈGLEMENT (CE) No 2023/2006 DE LA COMMISSION du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

(UE) No 10/2011

DIRECTIVE 2014/30/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.

À Bergara, le 5 août 2024



2014/68/UE

DIRECTIVE 2011/65/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

UNE-EN 388:2016+A1:2018

Norme UNE-EN 388:2016+A1:2018 concerne les gants de protection contre les risques mécaniques.

À Bergara, le 5 août 2024

